

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01023
Numéro SIREN : 400 819 330
Nom ou dénomination : ASSISTANCE TRAVAUX PUBLICS SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2018 sous le numéro de dépôt 16998

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Par Copie Certifiée Conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU Assistance Travaux Publics Service		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 14 place Georges Pompidou 93160 NOISY LE GRAND		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 0 0 8 1 9 3 0 0 0 0 3 8		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	19 476	22 826
		Fonds commercial (1) AH	AI		13 720
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ	44 520	83 717
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	405 753	284 623
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	316 880	211 806
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		16 553
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		19 994
TOTAL (II) BJ		BK	786 631	653 240	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		44 338
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		12 451
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		2 088 552
		Autres créances (3) BZ	CA		618 294
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
		CF	822 912	822 912	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		84 942	
	TOTAL (III) CJ	CK		3 671 493	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	786 631	4 324 734
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP			
(3) Part à plus d'un an : CR					
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU Assistance Travaux Publics Service		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 000)			DA	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	80 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	61 876
	Report à nouveau			DH	1 488 549
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	308 695
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 005 121
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	17 720
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	17 720
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	719 165
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	493 427
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 086 088
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	3 211
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 301 892	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 324 734	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 181 906
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	550 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU Assistance Travaux Publics Service							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	385 983	FB		FC	385 983	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	(2 440)	FF	(2 440)	
		FG	7 661 440	FH		FI	7 661 440	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 047 423	FK	(2 440)	FL	8 044 983	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	211 970	
	Autres produits (1) (11)					FQ	34	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 256 988
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	251 194	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	65 926	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(11 804)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 130 036	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	213 205	
	Salaires et traitements*					FY	2 311 033	
	Charges sociales (10)					FZ	902 898	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	152 545
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	8 278	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 023 314
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	233 673	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 828	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	6 828	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 906	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	10 906	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 077)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	229 596	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU Assistance Travaux Publics Service		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	61 112	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	193 468	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	254 580	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 666	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	82 095	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	17 720	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	105 481	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	149 098
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	70 000	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	8 518 397	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	8 209 702	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	308 695
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	891 778
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	181 970
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	39
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Voir état annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU Assistance Travaux Publics Service

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 4 324 735 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 308 695 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 145 163 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les

 Règles et méthodes comptables

sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	13 720			13 720
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 623	19 680		42 303
Immobilisations incorporelles	36 343	19 680		56 023
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	128 238			128 238
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	585 656	205 675	100 955	690 377
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 230	144 842		165 071
- Matériel de transport	304 686	34 326	47 873	291 139
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 837	21 639		72 477
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	13 350	3 203		16 553
Immobilisations corporelles	1 102 996	409 686	148 827	1 363 855
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	46 355		26 360	19 995
Immobilisations financières	46 355		26 360	19 995
ACTIF IMMOBILISE	1 185 693	429 366	175 187	1 439 872

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	19 680	406 357		426 038
Apports				
Créations				
Réévaluations		3 328		3 328
Augmentations de l'exercice	19 680	409 686		429 366
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		125		125
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		148 702	26 360	175 062
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		148 827	26 360	175 187

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	13 720
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	13 720

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 579	4 898		19 477
Immobilisations incorporelles	14 579	4 898		19 477
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	35 561	8 960		44 521
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	331 573	107 459	33 279	405 753
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 684	10 172		16 856
- Matériel de transport	275 293	13 641	33 329	255 605
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 002	7 417		44 419
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	686 114	147 648	66 607	767 155
ACTIF IMMOBILISE	700 693	152 546	66 607	786 631

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 811 785 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant Brut	Écart au bilan Montant Net	Écart au bilan Montant Net
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	19 995		19 995
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 088 553	2 088 553	
Autres	618 295	618 295	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	84 943	84 943	
Total	2 811 785	2 791 791	19 995
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	5 000
AUTRES AV NON ENCORE RECU	16 133
INDEMNITES JOURNALIERES	6 344
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	59 890
DIVERS PROD. A RECEVOIR	97 822
Total	185 189

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		17 720			17 720
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		17 720			17 720
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		17 720			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 301 893 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	550 000	550 000		
- à plus de 1 an à l'origine	169 165	49 179	119 987	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 427	493 427		
Dettes fiscales et sociales	1 086 089	1 086 089		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 212	3 212		
Produits constatés d'avance				
Total	2 301 893	2 181 906	119 987	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-61 680			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	83 118
CONGES A PAYER	95 395
PERSONNEL AUTRES CHARGES	102 966
CH SOCIALES S/ CONGES PAYES	47 698
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	14 000
PROV CS S/ AUTRES CHARGES A PAYER	16 483
ETAT AUTRES CH. A PAYER	71 560
Total	431 220

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONST. AVANCE	84 943		
Total	84 943		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Exploitation	Financ.
Transfert de charges d'exploitation		
791001 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATIO	97 822	
791002 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATIO	859	
791004 - TRANSFERTS DE CHARGES C.ENVIRON. OP	-16	
791101 - TRANSF CHARGES SALAR. OPERAT	76 275	
791102 - TRANSF CHARGES SALAR. AGENCES	4 670	
791103 - TRANSF CHARGES SALAR. SIEGE	714	
791201 - TRANSF CHARGES MATERIEL OPERAT	1 308	
791202 - TRANSF CHARGES MATERIEL AGENCES	339	
	181 971	
Total	181 971	

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			4 718 906	69 281	4 788 187
Cumul exercices antérieurs			869 395	8 589	877 984
Dotations de l'exercice			828 965	11 519	840 484
Amortissements			1 698 360	20 108	1 718 468
Cumul exercices antérieurs			898 375	11 699	910 074
Exercice			832 305	14 531	846 836
Redevances payées			1 730 680	26 230	1 756 910
A un an au plus			887 836	15 037	902 873
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 053 270	31 989	2 085 259
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			2 941 106	47 026	2 988 132
A un an au plus			5 457	167	5 624
A plus d'un an et cinq ans au plus			239 682	2 633	242 315
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			245 139	2 800	247 939
Montant pris en charge dans l'exercice					

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ASSISTANCE TRAVAUX PUBLICS SERVICE
Société Par Actions Simplifiée au capital de 60 000.00 €
Siège social : 14 place Georges Pompidou Park Avenue A
93160 NOISY LE GRAND
400 819 330 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DU 25 JUIN 2018

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, le rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Il sera également donné lecture du rapport du commissaire aux comptes.

Présentation des comptes

Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	22 826	8 044	183.78
Fonds commercial	13 720	13 720	0.00
Total des immobilisations incorporelles	36 546	21 764	67.92
Constructions	83 717	92 677	-9.67
Installations techniques, matériel et outillage industriel	284 624	254 083	12.02
Autres immobilisations corporelles	211 806	56 773	273.08
Avances et acomptes	16 553	13 350	24.00
Total des immobilisations corporelles	596 700	416 882	43.13
Autres immobilisations financières	19 995	46 355	-56.87
Total des immobilisations financières	19 995	46 355	-56.87
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	653 241	485 000	34.69
ACTIF CIRCULANT			
Matières premières et approvisionnements	44 339	2 534	NS
Stocks et en-cours	56 790	80 912	-29.81
Clients et comptes rattachés	2 088 553	1 857 631	12.43
Autres créances	618 295	417 778	48.00
Créances	2 706 848	2 275 409	18.96
Disponibilités	822 913	249 548	229.76
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	822 913	249 548	229.76
Charges constatées d'avance	84 943	54 074	57.09
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 671 494	2 659 943	38.03

TOTAL ACTIF	4 324 735	3 144 943	37.51
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	60 000	60 000	0.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	80 000	80 000	0.00
Réserve légale	6 000	6 000	0.00
Autres réserves	61 877	61 877	0.00
Report à nouveau	1 488 550	1 230 440	20.98
RESULTAT DE L'EXERCICE	308 695	333 110	-7.33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2 005 122	1 771 427	13.19
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques	17 720		100.00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 720		100.00
DETTES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	719 165	122 629	486.46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 427	358 723	37.55
Dettes fiscales et sociales	1 086 089	869 630	24.89
Autres dettes	3 212	22 535	-85.75
TOTAL DETTES	2 301 893	1 373 516	67.59
TOTAL PASSIF	4 324 735	3 144 943	37.51

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	8 044 983	6 885 901	16.83
Coût des achats et charges externes	4 435 353	3 811 333	16.37
VALEUR AJOUTEE	3 609 630	3 074 567	17.40
Impôts, taxes et versements assimilés	213 205	152 420	39.88
Charges de personnel	3 213 932	2 724 992	17.94
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	182 493	197 156	-7.44
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	211 971	24 551	763.40
Autres produits	34	176	-80.65
Dotations aux amortissements et provisions	152 546	160 575	-5.00
Autres charges	8 278	30 865	-73.18
RESULTAT D'EXPLOITATION	233 674	30 443	667.59
Résultat financier	-4 078	-10 217	60.09
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	229 596	20 226	NS
Résultat exceptionnel	149 099	343 215	-56.56
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	70 000	21 435	226.57
Impôt sur les bénéfices		8 896	-100.00
RESULTAT NET COMPTABLE	308 695	333 110	-7.33

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 8 044 983 € contre 6 885 901 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 16.83 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 8 023 314 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 152 546 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 2 724 992 € à 3 213 932 €, soit une progression de 17.94 %, l'effectif moyen est passé de 59 à 74 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 233 674 € contre 30 443 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 667.59 %.

Le résultat financier, d'un montant de -4 078 €, contre -10 217 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 229 596 €, contre 20 226 € au 31 décembre 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 149 099 €, contre 343 215 € pour l'exercice précédent.

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été provisionnée pour un montant de 70 000 €.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 308 695 €, représentant 3.84 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -7.33 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 333 110 €, soit 4.84 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous rassurent sur le bien-fondé de notre politique commerciale, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice de 308 695.19 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- Une résultat de 308 695.19 €
affecté en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à 1 797 245.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je prends acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 31/12/2016

- Dividende global distribué : 75 000.00 €

soit, par titre :	100.00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	75 000.00 €
Exercice : <u>31/12/2015</u>	
- Dividende global distribué :	14 250.00 €
soit, par titre :	19.00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	14 250.00 €
Exercice : <u>31/12/2014</u>	
- Néant	

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 17 757 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code, ainsi que de l'impôt supplémentaire en résultant pour la société.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les conventions visées audit article intervenues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 seront portées au registre des décisions.

Le président



AUDITEURS ASSOCIES ABG

Société de
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale
de Toulouse

ASSISTANCE TRAVAUX PUBLICS SERVICE

Société par actions simplifiée au capital de 60 000 €

**Siège social : 14 Place Georges Pompidou
93160 NOISY-LE-GRAND**

400 819 330 R.C.S. BOBIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Exercice clos le 31-12-
2017

A l'Actionnaire unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU ASSISTANCE TRAVAUX PUBLICS SERVICE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU ASSISTANCE TRAVAUX PUBLICS SERVICE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{ER} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Exercice clos le 31-12-
2017

provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

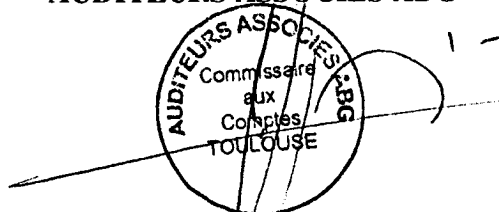
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOULOUSE

Le 13 Juin 2018

AUDITEURS ASSOCIES ABG



Guy VAYSSADE

Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31-12-
2017

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'actionnaire unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'actionnaire unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SASU ASSISTANCE TRAVAUX PUBLICS SERVICE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	42 303	19 477	22 826	8 044
Fonds commercial	13 720		13 720	13 720
Immobilisations corporelles				
Constructions	128 238	44 521	83 717	92 677
Installations techniques, matériel et outillage	690 377	405 753	284 624	254 083
Autres immobilisations corporelles	528 687	316 881	211 806	56 773
Immob. en cours / Avances & acomptes	16 553		16 553	13 350
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	19 995		19 995	46 355
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 439 872	786 631	653 241	485 000
Stocks				
Matières premières et autres approv.	44 339		44 339	2 534
Marchandises	12 451		12 451	78 378
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 088 553		2 088 553	1 857 631
Fournisseurs débiteurs	16 133		16 133	34 358
Personnel	6 780		6 780	10 982
Etat, Impôts sur les bénéfices	145 163		145 163	91 360
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	71 718		71 718	48 793
Autres créances	378 501		378 501	232 284
Divers				
Disponibilités	822 913		822 913	249 548
Charges constatées d'avance	84 943		84 943	54 074
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 671 494		3 671 494	2 659 943
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 111 366	786 631	4 324 735	3 144 943



Exercice clos le 31-12-
2017

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	80 000	80 000
Réserve légale	6 000	6 000
Autres réserves	61 877	61 877
Report à nouveau	1 488 550	1 230 440
Résultat de l'exercice	308 695	333 110
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 005 122	1 771 427
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	17 720	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 720	
<i>Emprunts</i>	169 165	107 485
<i>Découverts et concours bancaires</i>	550 000	15 144
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	719 165	122 629
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 427	358 723
<i>Personnel</i>	200 869	157 718
<i>Organismes sociaux</i>	251 903	230 673
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	560 597	412 773
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	72 720	68 466
Dettes fiscales et sociales	1 086 089	869 630
Autres dettes	3 212	22 535
TOTAL DETTES	2 301 893	1 373 516
TOTAL PASSIF	4 324 735	3 144 943



Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	385 984	4,80	342 875	4,98	43 109	12,57
Production vendue	7 659 000	95,20	6 543 026	95,02	1 115 973	17,06
Autres produits	212 005	2,64	24 727	0,36	187 278	757,38
Total	8 256 988	102,64	6 910 628	100,36	1 346 360	19,48
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	251 195	3,12	249 592	3,62	1 602	0,64
Variation de stock (m/ses)	65 926	0,82	70 183	1,02	-4 257	-6,07
Variation de stock (m.p.)	-11 805	-0,15			-11 805	
Autres achats & charges externes	4 130 037	51,34	3 491 558	50,71	638 479	18,29
Total	4 435 353	55,13	3 811 333	55,35	624 020	16,37
MARGE SUR M/SES & MAT	3 821 635	47,50	3 099 295	45,01	722 341	23,31
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	213 205	2,65	152 420	2,21	60 785	39,88
Salaires et Traitements	2 311 034	28,73	1 929 983	28,03	381 051	19,74
Charges sociales	902 898	11,22	795 009	11,55	107 890	13,57
Amortissements et provisions	152 546	1,90	160 575	2,33	-8 029	-5,00
Autres charges	8 278	0,10	30 865	0,45	-22 587	-73,18
Total	3 587 961	44,60	3 068 852	44,57	519 109	16,92
RESULTAT D'EXPLOITATION	233 674	2,90	30 443	0,44	203 231	667,59
Produits financiers	6 829	0,08	333		6 495	NS
Charges financières	10 906	0,14	10 550	0,15	356	3,38
Résultat financier	-4 078	-0,05	-10 217	-0,15	6 139	-60,09
RESULTAT COURANT	229 596	2,85	20 226	0,29	209 371	NS
Produits exceptionnels	254 580	3,16	625 339	9,08	-370 758	-59,29
Charges exceptionnelles	105 482	1,31	282 124	4,10	-176 642	-62,61
Résultat exceptionnel	149 099	1,85	343 215	4,98	-194 116	-56,56
Participation des salariés	70 000	0,87	21 435	0,31	48 565	226,57
Impôts sur les bénéfices			8 896	0,13	-8 896	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	308 695	3,84	333 110	4,84	-24 414	-7,33



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU Assistance Travaux Publics Service

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 4 324 735 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 308 695 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 145 163 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les



Règles et méthodes comptables

sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	13 720			13 720
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 623	19 680		42 303
Immobilisations incorporelles	36 343	19 680		56 023
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	128 238			128 238
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	585 656	205 675	100 955	690 377
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 230	144 842		165 071
- Matériel de transport	304 686	34 326	47 873	291 139
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 837	21 639		72 477
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	13 350	3 203		16 553
Immobilisations corporelles	1 102 996	409 686	148 827	1 363 855
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	46 355		26 360	19 995
Immobilisations financières	46 355		26 360	19 995
ACTIF IMMOBILISE	1 185 693	429 366	175 187	1 439 872



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	19 680	406 357		426 038
Apports				
Créations				
Réévaluations		3 328		3 328
Augmentations de l'exercice	19 680	409 686		429 366
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		125		125
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		148 702	26 360	175 062
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		148 827	26 360	175 187

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2017

Éléments achetés	13 720
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Total	13 720
--------------	---------------



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 579	4 898		19 477
Immobilisations incorporelles	14 579	4 898		19 477
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	35 561	8 960		44 521
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	331 573	107 459	33 279	405 753
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 684	10 172		16 856
- Matériel de transport	275 293	13 641	33 329	255 605
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 002	7 417		44 419
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	686 114	147 648	66 607	767 155
ACTIF IMMOBILISE	700 693	152 546	66 607	786 631



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 811 785 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	19 995		19 995
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 088 553	2 088 553	
Autres	618 295	618 295	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	84 943	84 943	
Total	2 811 785	2 791 791	19 995

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	5 000
AUTRES AV NON ENCORE RECU	16 133
INDEMNITES JOURNALIERES	6 344
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	59 890
DIVERS PROD. A RECEVOIR	97 822
Total	185 189



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		17 720			17 720
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		17 720			17 720

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	17 720



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 301 893 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	550 000	550 000		
- à plus de 1 an à l'origine	169 165	49 179	119 987	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 427	493 427		
Dettes fiscales et sociales	1 086 089	1 086 089		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 212	3 212		
Produits constatés d'avance				
Total	2 301 893	2 181 906	119 987	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

-61 680

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	83 118
CONGES A PAYER	95 395
PERSONNEL AUTRES CHARGES	102 966
CH SOCIALES S/ CONGES PAYES	47 698
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	14 000
PROV CS S/ AUTRES CHARGES A PAYER	16 483
ETAT AUTRES CH. A PAYER	71 560
Total	431 220



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONST. AVANCE	84 943		
Total	84 943		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791001 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATIO	97 822	
791002 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATIO	859	
791004 - TRANSFERTS DE CHARGES C. ENVIRON. OP	-16	
791101 - TRANSF CHARGES SALAR. OPERAT	76 275	
791102 - TRANSF CHARGES SALAR. AGENCES	4 670	
791103 - TRANSF CHARGES SALAR. SIEGE	714	
791201 - TRANSF CHARGES MATERIEL OPERAT	1 308	
791202 - TRANSF CHARGES MATERIEL AGENCES	339	
	181 971	
Total	181 971	



Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			4 718 906	69 281	4 788 187
Cumul exercices antérieurs			869 395	8 589	877 984
Dotations de l'exercice			828 965	11 519	840 484
Amortissements			1 698 360	20 108	1 718 468
Cumul exercices antérieurs			898 375	11 699	910 074
Exercice			832 305	14 531	846 836
Redevances payées			1 730 680	26 230	1 756 910
A un an au plus			887 836	15 037	902 873
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 053 270	31 989	2 085 259
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			2 941 106	47 026	2 988 132
A un an au plus			5 457	167	5 624
A plus d'un an et cinq ans au plus			239 682	2 633	242 315
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			245 139	2 800	247 939
Montant pris en charge dans l'exercice					

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



ASSISTANCE TRAVAUX PUBLICS SERVICE
Société Par Actions Simplifiée au capital de 60 000.00 €
Siège social : 14 place Georges Pompidou Park Avenue A
93160 NOISY LE GRAND
400 819 330 RCS BOBIGNY

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR
L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 25 JUIN 2018**

DEUXIÈME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 308 695.19 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 308 695.19 €
affecté en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à 1 797 245.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'actionnaire unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 31/12/2016

- Dividende global distribué : 75 000.00 €
soit, par titre : 100.00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% : 75 000.00 €

Exercice : 31/12/2015

- Dividende global distribué : 14 250.00 €
soit, par titre : 19.00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% : 14 250.00 €

Exercice : 31/12/2014

- Néant

Copie certifiée conforme
Le président

